

# Canteleu été jeunes

juillet et août 2005

# des **V**acances pour tous



## Période d'inscription:

- » du lundi 2 mai au vendredi 27 mai 2005 pour les séjours longs
- » à partir du premier juin pour les bases de plein air



# La Ville de Canteleu propose des activités pour les jeunes cantiliens

## Les séjours longs pour les enfants âgés de 6 à 12 ans :

Ces séjours sont organisés avec l'Association Multiloisirs. Une réunion d'informations et de présentation des séjours aura lieu au mois de juin 2005.

### LE CROISIC en Loire Atlantique

- du mercredi 6 juillet au vendredi 22 juillet 2005
- du mercredi 10 août au vendredi 26 août 2005

Un certificat de natation est obligatoire (25 mètres plongés) pour participer aux activités nautiques

Situé à 90 km de Nantes et 10 km de Guérande et de La Baule, la côte sauvage du Croisic réserve d'agréables surprises. Les lieux de baignades sont nombreux entre petites criques et plages plus importantes.

Les enfants sont hébergés dans une grande maison installée dans un espace vert clos situé face à la mer. Les chambres accueillent 6 à 8 enfants.

**< stage de voile (optimist ou catamaran), baignades, activités et jeux de bord de mer, visites du port de pêche, du chantier naval, de l'Aquarium, des marais salants de Guérande >**

### THIVIERS au Château de la Filolie en Périgord vert

- du mercredi 13 juillet au mardi 26 juillet 2005
- du mardi 9 août au lundi 22 août 2005

Situé à 65 km de Limoges et 35 km de Périgueux, Thiviers est une véritable ville d'histoire offrant un cadre verdoyant privilégié.

Les enfants vivront au Château durant leurs séjours dans un parc de 4 hectares, aménagé de plusieurs terrains de jeux, d'un étang privé clos, et d'un circuit de moto. Les chambres sont composées de 4 à 8 lits.

**< équitation, mini-moto, pêche, piscine, camping, jeux et activités. Les visites des Grottes de Villars, de Brantôme, de Oradour sur Glane >**



## Quand inscrire mon enfant ?

du lundi 2 mai au vendredi 27 mai 2005

Horaires : de 9h à 12h et de 14h à 17h

**Où ?** au Service Jeunesse, bureau 19, à l'hôtel de Ville.

### **Munissez-vous pour l'inscription :**

du carnet de santé de l'enfant à jour des vaccinations, du n° de sécurité sociale, l'attestation CMU le cas échéant, du n° allocataire CAF, faire calculer son Quotient Familial auprès du Service Solidarité de l'Hôtel de Ville afin de déterminer le tarif, les bons CAF centres de vacances

Une fiche sanitaire sera signée par le représentant légal.

Le règlement du séjour peut s'effectuer en 3 échéances maximum. Le paiement de la première échéance est obligatoire au moment de l'inscription.

## Les bases de plein air :

Les Bases de Plein Air sont des séjours d'une semaine (du lundi au vendredi) organisés par la Ville de Canteleu. Une réunion d'information et de présentation aura lieu au mois de juin 2005.

- du 4 juillet au 22 juillet et du 1er août au 19 août 2005.

Le départ s'effectue chaque lundi matin et le retour le vendredi après-midi.

Les enfants ne peuvent bénéficier que de 2 semaines consécutives maximum.

## Quand inscrire mon enfant ?

du mercredi 1er juin au vendredi 1er juillet 2005

Horaires : de 9h à 12h et de 14h à 17h

**Où ?** au Service Jeunesse, bureau 19, à l'hôtel de Ville.

- du lundi 4 juillet au vendredi 12 août 2005 – les inscriptions auront lieu au Centre de Loisirs 6/14 ans (Ancienne route de Duclair) – de 9h à 11 h 30 et de 13 heures à 17h -

L'inscription doit être effectuée par le représentant légal de l'enfant.

### **Munissez-vous pour l'inscription :**

du carnet de santé de l'enfant à jour des vaccinations, du n° de sécurité sociale, l'attestation CMU le cas échéant, du n° allocataire CAF, faire calculer son Quotient Familial auprès du Service Solidarité de l'Hôtel de Ville afin de déterminer le tarif, des bons CAF centres de loisirs.

Une fiche sanitaire sera signée par le représentant légal.

Le règlement du séjour peut s'effectuer en 3 échéances maximum. Le paiement de la première échéance est obligatoire au moment de l'inscription.



## Ferme équestre de La Boissette

**Tranche d'âge : 6 à 10 ans**

Situation géographique :

Les Grandes Ventes (près de Dieppe)

Chaque semaine, un groupe de 10 enfants vivra en plein cœur d'une ferme équestre à

dimension familiale. Ils seront hébergés dans des chalets ou sous tentes pour les plus âgés. Le centre est composé d'une salle de restauration, des salles de bains, plusieurs salles d'activités, des espaces verts clos et bien sûr les écuries et manèges où les enfants bénéficieront de 2 heures d'équitation par jour avec la remise d'un diplôme en fin de semaine. Le reste du temps, les animateurs proposeront en concertation avec les enfants, des activités autour de la nature et de l'environnement laissant aussi une large place au plaisir de jouer...

Un certificat médical d'aptitude à la pratique d'activités équestres est obligatoire le jour du départ

## Base Nautique de La Varenne

**Tranche d'âge : 10 à 16 ans**

Situation géographique : Saint Aubin le Cauf (près de Dieppe)

Chaque semaine, un groupe de 20 jeunes sera accueilli en camping et pourra bénéficier d'un large programme d'activités variées (catamaran, optimist, canoë) mais aussi, escalade, tir à l'arc, VTT, pêche.

Les jeunes participent pleinement à la vie quotidienne du camp, leur permettant ainsi de prendre en charge la préparation des repas par exemple tout en étant toujours encadrés par les animateurs.

Un certificat médical d'aptitude à la pratique d'activités nautiques ainsi que le certificat de natation (50 mètres) sont obligatoires le jour du départ.

En plus...

**Pour les 3-14 ans,**

**les centres de loisirs sont ouverts du 4 juillet au 31 août 2005.**

Pour les plus de 15 ans, des mini-séjours (2 à 3 jours) sont organisés par l'Accueil Jeunes (Plaine des Bas jardins) au cours du mois de juillet et août. Ces séjours se déroulent dans le département et sont élaborés avec les jeunes directement.

Pour les plus autonomes, le dispositif Sac Ados permet d'aider un jeune à concevoir et à vivre un premier départ de vacances seul ou avec un groupe d'amis. Une aide est apportée pour élaborer son projet. Si le projet est retenu selon les critères d'attribution fixés, un sac ados est remis au jeune bénéficiant d'une aide sous forme de contremarques (bons de transport, assurance...).